



COLLECTORS

N°12

Janvier 2013

Créé à la veille de la Seconde Guerre Mondiale en 1938, l'Ifop a été le témoin des grands rendez-vous et bouleversements de l'histoire.

Depuis plus de 70 ans maintenant, notre institut cherche à comprendre et à mesurer comment l'Opinion publique réagit aux événements et situations de son temps.

Relire aujourd'hui des numéros de la Revue Sondages, que l'Ifop édita de 1945 à 1980, permet de se replonger dans ces moments historiques importants mais aussi de saisir assez finement l'état d'esprit qui prévalait à l'époque.

Convaincus que le présent se nourrit du passé, nous avons décidé de republier régulièrement des analyses de la Revue Sondages de façon à vous apporter un éclairage historique et rétrospectif à différentes occasions.

C'est dans le cadre de la nouvelle publication « Ifop Collectors » que nous vous inviterons régulièrement à remonter le temps avec les enquêtes et les analyses de l'Ifop, à chaque moment important de l'histoire de notre pays.

Jérôme Fourquet
Directeur de Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise

Déjà publiés

MARS 2012

Ifop Collectors n°1 – Les Accords d'Evian

AVRIL 2012

Ifop Collectors n°2 – Retour sur l'élection présidentielle de 1965

AVRIL 2012

Ifop Collectors n°3 – Le référendum sur l'Europe du 23 avril 1972

MAI 2012

Ifop Collectors n°4 – La crise de mai 1968

JUIN 2012

Ifop Collectors n°5 – Juin 1967 : Le conflit entre Israël et les pays arabes

JUILLET 2012

Ifop Collectors n°6 – Le Tour de France

AOÛT 2012

Ifop Collectors n°7 – Enquêtes corses 1975/2012

SEPTEMBRE 2012

Ifop Collectors n°8 – L'image du PC de 1964 à nos jours

OCTOBRE 2012

Ifop Collectors n°9 – Le mouvement Poujade

OCTOBRE 2012

Ifop Collectors n°10 – 1961 : Le catholicisme en France à la veille de Vatican II

DECEMBRE 2012

Ifop Collectors n°11 – Union et Scissions à droite, 1976 - 2012

LES ACCORDS DE PARIS MAI 1955

Les **Accords de Paris** désignent un traité international signé le 23 octobre 1954 et ratifié le 9 mai 1955 par tous les pays européens et américains pour valider l'entrée de la République fédérale d'Allemagne « en voie de remilitarisation » dans l'OTAN.

Il fut signé après l'échec du projet de Communauté européenne de défense et pour déterminer le statut de l'Allemagne de l'Ouest. Les neuf participants étaient les 5 signataires du traité de Bruxelles – France, Royaume-Uni, Luxembourg, Belgique et Pays-Bas – ainsi que l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, le Canada et les Etats-Unis.

Les accords prévoient la pleine souveraineté de l'Allemagne et l'adhésion de la RFA à l'OTAN : le réarmement allemand est possible, mais seulement dans le cadre du commandement intégré de l'OTAN et si l'Allemagne renonce à produire des armes atomiques, biologiques et chimiques.

Le Parlement français ratifie ces accords le 30 décembre 1954¹, alors qu'il avait refusé de ratifier le traité de la C.E.D. le 30 août 1954 : contrairement à la C.E.D., les Accords de Paris ne prévoient cependant aucune intégration supranationale ni de projet d'Europe fédérale.

« **32%** des Français sont en faveur des Accords de Paris en Mars 1955. »

¹ Pierre Milza et Serge Berstein, Histoire du XX^e siècle, tome II, Hatier, 1996, p.312

L'enquête d'opinion dont les résultats sont décrits dans les pages qui suivent a été effectuée les 12, 13 et 14 mars 1955. Un questionnaire de 16 questions a été établi le vendredi 11 mars et expédié le même jour à 217 enquêteurs et enquêtrices de l'Institut Française d'Opinion Publique, répartis dans toute la France. Dans les journées du samedi, dimanche et lundi, ces enquêteurs ont interrogé au total 1 202 personnes. Les interviews ont eu lieu dans les toutes les régions de France et parmi toutes les catégories de Français, hommes et femmes, jeunes et vieux, ruraux et urbains, ouvriers, agriculteurs, employés, cadres, etc. Par ailleurs, toutes les opinions politiques étaient représentées parmi les personnes interrogées.

A l'heure actuelle, près de la moitié de la population n'a pas d'opinion sur les Accords de Paris ; les personnes qui ont une opinion sont en majorité favorables aux Accords. Parmi l'ensemble de la population adulte, un peu moins d'un quart est nettement opposé aux Accords.

A l'époque où l'on discutait de la C.E.D., étiez-vous pour ou contre le projet de C.E.D. (Communauté Européenne de Défense) ?

	12-14 mars 1955 %
Pour	26
Contre	28
Indifférents	35
Sans réponse	11
	100

Avez-vous l'impression que les Accords de Paris sont plus acceptables ou moins acceptables que les projets de la C.E.D. ?

	12-14 mars 1955 %
Plus acceptables	18
Moins acceptables	8
Même chose	34
Ne savent pas	40
	100

Etes-vous pour ou contre les Accords de Paris ?

	12-14 mars 1955 %
Sont pour	32
Sont contre	23
indifférents	24
Sans réponse	21
	100

Une faible proportion du public voit une différence entre les Accords de Paris et les projets de la C.E.D. (Communauté Européenne de Défense) ; la tendance générale est un peu plus favorable aux Accords de Paris.

Pour les personnes dont les préférences vont au parti socialiste, au R.G.R. [Rassemblement des Gauches Républicaines], aux paysans ou modérés ou à l'U.R.A.S. [Union des Républicains d'Action Sociale : gaullistes], les Accords de Paris sont nettement plus acceptables que la C.E.D.. Pour les sympathisants communistes, il n'y a pas de différence. Enfin, les sympathisants M.R.P. sont très divisés sur cette question.

Sur 100 sympathisants ...

Les Accords de Paris sont ...

	Plus acceptables	Moins acceptables	Même chose	Sans opinion	TOTAL
	%	%	%	%	%
Communistes	4	6	76	14	100
Socialistes.....	22	10	40	28	100
M.R.P.....	24	24	31	21	100
R.G.R. (gauche)	28	9	33	30	100
Paysans, Modérés	25	8	37	30	100
U.R.A.S. (gaullistes)	32	10	29	29	100

Les réponses à la première question semblent rapporter fidèlement ce qu'était l'opinion au moment des discussions pour la C.E.D. : égalité en nombre des partisans et des adversaires et une très large proportion d'indifférents. Or, d'après une enquête d'opinion, effectuée en août 1954, au moment même des discussions sur la C.E.D., la situation était la suivante :

**Etes-vous pour ou contre la C.E.D. ?
(ou tout au moins, êtes-vous plutôt
pour ou plutôt contre ?)**

	Août 1954 %
POUR	15
Plutôt pour.....	17
Plutôt contre.....	12
CONTRE	21
Ne savent pas	35%
	100

Souhaitent que le Conseil de la République ...

**L'Assemblée Nationale a ratifié les
Accords de Paris. Au point où en sont
les choses actuellement, souhaitez-
vous que le Conseil de la République
approuve à son tour les Accords de
Paris, ou qu'il les rejette ?**

	12-14 mars 1955 %
Approuve	37
Rejette	21
Ne savent pas	42
	100

Si l'on compare ces résultats aux réponses obtenues à la question [*Etes-vous pour ou contre les Accords de Paris ?*], il apparaît qu'un petit nombre des personnes qui sont, soit opposées au principe des Accords de Paris, soit sans opinion sur le fond de ces accords, pensent opportun, étant donné la situation actuelle, une ratification définitive par le Conseil de la République. Dans ces conditions, 37% de l'opinion sont pour une ratification, 21% contre et 42% n'ont pas d'opinion.

Les opinions se répartissent sensiblement dans les mêmes proportions dans tous les groupes d'âges et à la campagne comme dans les villes ; la répartition des opinions, par contre, diffère selon les groupes professionnels ; parmi les ouvriers, 33% souhaitent que le Conseil de la République rejette les accords et 25% qu'il les approuve ; parmi les employés, au contraire, 48% souhaitent que les accords soient approuvés et 22% qu'ils soient rejetés.

Des variations d'opinion très importantes apparaissent selon les préférences politiques des personnes interrogées.

Souhaitent que les Accords de Paris ...

Sur 100 sympathisants ...	Soient approuvés %	Soient rejetés %	Ne savent pas %	Total %
Communistes	3	81	16	100
Socialistes.....	46	21	33	100
M.R.P.....	66	10	24	100
R.G.R. (gauche)	52	24	24	100
Paysans, Modérés	59	6	35	100
U.R.A.S. (gaullistes)	39	23	38	100

Croyez-vous que, de toute manière, l'Allemagne reconstruira une armée en peu de temps ?

	12-14 mars 1955 %
Oui	71
Non	9
Ne savent pas	20
	100

Est-ce que les Accords de Paris vous paraissent assurer un contrôle satisfaisant sur l'armée allemande ?

	12-14 mars 1955 %
Oui	11
Non	35
Ne savent pas	54
	100

La reconstitution de l'armée allemande ne fait pas de doute pour les trois quarts des Français ; un tiers exprime par ailleurs la crainte que le contrôle que prévoient les Accords de Paris sur l'armée allemande soit insuffisant.

De nombreux enquêtés ont précisé la nature de leurs craintes. Les réponses qui reviennent le plus souvent sont les suivantes :

Le contrôle allié sera inefficace ou impossible 20%

Des enquêtés ont répondu dans ce sens ; voici quelques commentaires dans les termes mêmes où ils ont été donnés :

«Le contrôle prévu n'est pas suffisant. » - « Dès que l'Allemagne cessera d'être équipée, elle ne nous demandera pas notre avis, elle fera comme à l'autre guerre. » - « Parce que les Allemands sont toujours aussi rusés. » - « Parce qu'en 1930, l'armée allemande avait été reconstituée sous étiquette civile, difficilement contrôlable. » - « Les Allemands reconstitueront leur armée comme ils le voudront, quand ils le voudront. »

Un autre groupe important de commentaires provient des personnes qui **sont, de toute façon, contre le réarmement de l'Allemagne** (7% du total des personnes interrogées). Exemples de leurs réponses :

« Il n'y a pas de raisons de réarmer l'Allemagne, après les atrocités qu'ils ont commises. » - « L'esprit revanchard est toujours tenace. » - « Les Allemands sont militaristes dans le sang et le sens donné aux Accords de Paris facilitera le réarmement à notre désavantage. »

Les personnes **qui ont confiance dans le système de contrôle prévu sur l'armée allemande** donnent des commentaires tels que, par exemple :

«Les Etats-Unis sont là pour exercer ce contrôle. » - « Il est possible de surveiller les armements et les effectifs par certaines organisations. » - « Il y a, en Allemagne, des troupes américaines, anglaises et françaises et je pense qu'elles pourront contrôler efficacement l'armée allemande. » - « L'armée allemande est noyée dans plusieurs autres armées. » - « La nouvelle armée allemande ne ressemble pas à l'ancienne ; les jeunes Allemands ne sont plus militaristes. » - « Il vaut mieux que les Allemands soient avec nous que contre nous. » - « J'ai confiance et je voudrais voir l'Europe enfin sans guerre. »

Dans tous les partis, à l'exception du M.R.P. où l'opinion est partagée, une majorité au moins relative, exprime la crainte que les Accords de Paris ne prévoient pas un contrôle suffisant sur l'armée allemande.

Pensent que le contrôle sera ...

Sur 100 sympathisants ...	Suffisant %	Insuffisant %	Ne savent pas %	Total %
Communistes	-	79	21	100
Socialistes.....	16	37	47	100
M.R.P.....	24	23	53	100
R.G.R. (gauche)	9	41	50	100
Paysans, Modérés	19	28	53	100
U.R.A.S. (gaullistes)	13	48	39	100

Si, finalement, le Parlement rejette les Accords de Paris, est-ce que ce sera, à votre avis, très grave, pas très grave ou sans importance ?

	12-14 mars 1955 %
Très grave	28
Pas très grave	17
Sans importance	22
Se savent pas	33
	100

En résumé, les réponses du public aux sept questions qui ont été posées sur les Accords de Paris permettent de dire que ...

	1/4 du public :	23%
sont très désireux d'une ratification, c'est-à-dire que, d'une part, ils sont pour les Accords de Paris, et d'autre part, ils estiment que le rejet des accords par le Parlement serait très grave.		
sont plutôt pour une ratification, mais ne pensent pas que le rejet serait très grave.		14%
sont nettement opposés à la ratification, c'est-à-dire sont contre le principe des accords et contre la ratification, même dans les circonstances actuelles.		21%
sont contre le principe des accords, mais acceptant l'idée d'une ratification, compte tenu des circonstances actuelles.		2%
	et	40%
sont indifférents ou insuffisamment informés pour exprimer une opinion.		environ
		100%

Ces résultats sont extraits de la revue :

SONDAGES
REVUE FRANÇAISE DE L'OPINION PUBLIQUE

Cette publication a été réalisée par le Département Communication de l'Ifop.

Contact : Jérôme Fourquet - Directeur de Département Opinion et Stratégies d'entreprise - jerome.fourquet@ifop.com

Septembre 2012